

BULLETIN MUNICIPAL

ROUFFIGNAC-SAINT CERNIN DE REILHAC



Juillet 2020



rouffignac-perigordnoir.fr



Le mot du maire

Chères Rouffignacoises, chers Rouffignacois, chers amis,

Le 15 mars dernier, vous avez exprimé un choix clair, en me renouvelant votre confiance. Soyez-en vivement remerciés.

Avec Laurent DELTREUIL, Maire Délégué, au sein d'une équipe rassemblée et unie, nous allons mettre toute notre énergie et notre détermination au service de tous, et ainsi poursuivre l'essor de notre commune, dans la concertation et la transparence.

Depuis 4 mois, la crise sanitaire a complètement modifié notre vie, nos habitudes, nos comportements. Nos conseils municipaux sont organisés à la salle des fêtes, afin de respecter au mieux les exigences sanitaires et les distances physiques. De ces premières séances, où les choix et décisions sont unanimes, le mot Ensemble trouve tout son sens. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de vous présenter la photo du Conseil Municipal, au complet, comme couverture du 1er bulletin de cette nouvelle mandature.

Ce bulletin va reprendre les points marquants de ces 4 derniers mois.

Tous mobilisés, élus: anciens et nouveaux, épaulés par de nombreux volontaires ont aidé et accompagné nos concitoyens isolés ou fragilisés pendant la période de confinement ; ce fut un fort moment de solidarité. La période de déconfinement, avec l'opération « un masque pour tous », a mobilisé une quarantaine de personnes. Puis, ce fut la mise en action du protocole sanitaire pour la reprise progressive des cours à l'école. Plusieurs conseils d'école « élargis » ont organisé le retour progressif des enfants en classe. Nous devons saluer, autour de Mme FERRY, Directrice, et de tous ses collègues enseignants, la formidable adhésion et la grande disponibilité des personnels communaux (services d'entretien, de cuisine, services techniques, agents ATSEM, services administratifs). C'est la volonté de tous qui a permis de réussir avec un maximum de sécurité, la mise en œuvre de ces exigeants protocoles sanitaires.

Conscient de la difficulté de maintenir des professionnels de santé en milieu rural, le conseil municipal a décidé d'accorder un abattement sur les loyers de la Maison de Santé Rurale de mars, avril et mai, équivalent à la perte d'activité déclarée par chaque professionnel de santé.

En outre, la Communauté de Communes Vallée de l'Homme, pour accompagner les entreprises en difficultés financières du fait de la crise sanitaire, alloue une enveloppe financière exceptionnelle de 100 000 € (Règlement d'intervention et formulaire de demande téléchargeables sur le site : <https://www.cc-valleedelhomme.fr/economie/covid-19/>).

Depuis 14 semaines, chaque vendredi, Mr Le Préfet, dans sa lettre d'information, nous fait part des évolutions, et réglementations nouvelles, qui rythment notre quotidien. La reprise progressive de certaines activités sportives; la gestion des manifestations festives ou économiques est soumise à des protocoles proposés à la validation des autorités préfectorales ; le maintien du marché dominical était le premier exemple d'une longue série.

Au moment où nous éditons ce bulletin, nous ne connaissons pas exactement le devenir des marchés gourmands nocturnes ; ceux du mois de juillet sont annulés, ceux d'août font l'objet d'un protocole spécifique en cours d'élaboration. Les fêtes de la St Roch les 16 et 17 août sont maintenues ; le Comité des Fêtes fera au mieux ; il est désormais acquis que les distanciations physiques ne permettent pas le tir du traditionnel feu d'artifice.

Nous vivons certes des moments compliqués, mais nous devons, tous ensemble, agir afin que la crise sanitaire s'éloigne peu à peu. Certaines décisions sont difficiles à prendre, mais notre responsabilité d'élus nous oblige à certaines rigueurs, conséquences directes des directives publiques.

Nous sommes, depuis plusieurs semaines, confrontés à des problèmes de délinquance, des incivilités, des cambriolages, des vols, qui semble-t-il sont préparés par des actions de repérages anticipés. Notre commune est très fortement impactée. Nous devons tous agir et transmettre aux autorités de la gendarmerie nos constats, nos inquiétudes. La participation citoyenne doit trouver tout son sens en ces moments. Nous devons aider nos gendarmes afin que leurs missions de protection aux populations puissent s'exercer pleinement.

Nous concluons ce bulletin en souhaitant une bonne et paisible retraite à deux de nos agents (Annie et Françoise) qui ont fait valoir leurs droits en ce début d'année. Nous souhaitons « bonnes vacances » à tous, beaucoup de courage aux hébergeurs touristiques, qui vont devoir s'adapter aux conditions sanitaires du moment.

Raymond MARTY
Maire

Laurent DELTREUIL
Maire délégué



SOMMAIRE

03 Les élus municipaux **04** Constitution des commissions communales **05** Tous mobilisés ! - Activités sportives estivales - La Comcom communale **06** «De nouvelles bornes pour collecter les déchets ménagers» - Entretien de nos voiries - Retour sur les bancs de l'école - Cahier de concertation **07** Rappels de prudence - Les carnets rouffignacois - La chronique de l'opposition



Mairie de Rouffignac Saint Cernin

Mairie : 05 53 05 46 46

mairie@rouffignac-perigordnoir.fr



Les Élus municipaux

Raymond
MARTY*
Maire



Laurent
DELTREUIL*

Maire délégué de St-Cernin de Reilhac



Hubert
ANGIBAULT
Premier Adjoint



Marie-Thérèse
BLONDY
Deuxième Adjointe



Sylvie
ARISTIDE
Quatrième adjointe



Christian
PORTE
Troisième Adjoint



Michel
BOURDEILH
Cinquième adjoint



Marie-Christine
GENTIL



Valérie
PAGÈS



Michel
CHAMPS



Christian
LALOT



Cathy
RAMPON



Juliana
CHABRERIE*



Sandrine
BENAGLIA*



Arnaud
VILLATE



Auréli
CHARDELIN



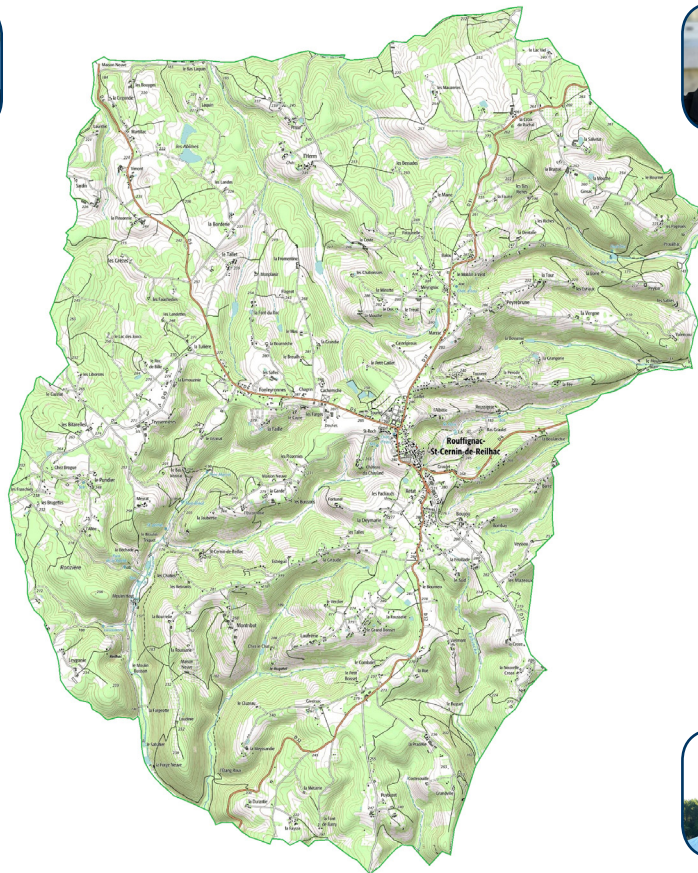
Lisa
GALBADON



Yves Raymond
QUEYROI



Nathalie
ROUYEYROUX



(*) Conseillers communautaires



Constitution des commissions communales

Commission des Finances et des Budgets (8)

1^{er} Vice-Président : Laurent DELTREUIL – Délégué aux Finances et aux Budgets

2^{ème} Vice-Président : Hubert ANGIBAULT

Membres : Michel BOURDEILH, Sylvie ARISTIDE, Christian PORTE, Marie-Thérèse BLONDY, Arnaud VILLATE, Yves-Raymond QUEYROI

> Des conseillers techniques « finances » (citoyens rattachés à la commission) seront proposés ultérieurement par Monsieur le Maire.

Commission Urbanisme, Sécurité, Plan Protection de la Population, Plan Aménagement du Territoire Communal, Accessibilité (6)

1^{er} Vice-Président : Hubert ANGIBAULT – Délégué à l'Urbanisme et à la Sécurité

2^{ème} Vice-Président : Laurent DELTREUIL

Membres : Christian PORTE, Michel CHAMPS, Sylvie ARISTIDE, Lisa GALBADON

Commission des Ressources Humaines et Affaires Générales (8)

1^{ère} Vice-Présidente : Marie-Thérèse BLONDY – Déléguée aux Ressources Humaines

2^{ème} Vice-Présidente : Sylvie ARISTIDE – Déléguée aux Affaires Générales

Membres : Aurélie CHARDELIN, Juliana CHABRERIE, Christian PORTE, Arnaud VILLATE, Christian LALOT, Lisa GALBADON

Commission Voirie Communale, Intercommunale, DFCI, Liaisons Touristiques (7)

1^{er} Vice-Président : Christian PORTE – Délégué à la voirie

2^{ème} Vice-Président : Hubert ANGIBAULT

3^{ème} Vice-Président : Michel BOURDEILH

Membres : Sandrine BENAGLIA, Marie-Christine GENTIL, Christian LALOT, Nathalie ROUYEYROUX

> Un comité consultatif « Défense Incendie », rattaché à la commission, sera ultérieurement constitué. Il sera présidé par un membre élu du conseil municipal.

Commission Economie, Agriculture, Entreprises, Artisanat, Commerces, Professions libérales, Tourisme (6)

1^{er} Vice-Président : Michel BOURDEILH – Délégué à l'Agriculture et la Forêt, l'Economie et l'Artisanat

2^{ème} Vice-Présidente : Sandrine BENAGLIA – Chargée du Tourisme et relation CCVH

Membres :

Sylvie ARISTIDE : Chargée des marchés

Laurent DELTREUIL : Chargé des professions libérales et professionnels de santé + relations compétence économie CCVH

Michel CHAMPS : Chargé des affaires spéciales ou événementielles

Yves-Raymond QUEYROI : Chargé de l'artisanat et des commerces

> Un comité consultatif « Accompagnement économique », rattaché à la commission, sera ultérieurement constitué. Il sera présidé par un membre élu du conseil municipal.

> Un comité consultatif « Accompagnement touristique communal et intercommunal (labélisation Grand Site), Accueil, Qualité, Promotion, etc. », rattaché à la commission, sera ultérieurement constitué. Il sera présidé par un membre élu du conseil municipal.

Commission des Affaires Sociales, Solidarité, Proximité et Santé (7)

1^{ère} Vice-Présidente : Juliana CHABRERIE – Déléguée aux Affaires Sociales

2^{ème} Vice-Présidente : Marie-Christine GENTIL

Membres : Aurélie CHARDELIN, Marie-Thérèse BLONDY, Christian LALOT, Christian PORTE, Nathalie ROUYEYROUX

> Un comité consultatif rattaché à la commission pour l'étude des dossiers de secours d'urgence sera ultérieurement constitué. Il sera présidé par un membre élu du conseil municipal.

Commission des Affaires Scolaires Communales, et en relation avec la COM-COM, Commission de la petite enfance et du périscolaire (6)

1^{ère} Vice-Présidente : Sandrine BENAGLIA – Déléguée aux Affaires Scolaires

2^{ème} Vice-Présidente : Cathy RAMPON

Membres : Juliana CHABRERIE, Hubert ANGIBAULT, Michel CHAMPS, Lisa GALBADON

> Un comité consultatif « Enfance et des Affaires Scolaires », rattaché à la commission sera ultérieurement constitué. Il sera présidé par un membre élu du conseil municipal.

Commission Animations, Cérémonies, Fêtes, Culture, Sports et Vie Associative (7)

1^{ère} Vice-Présidente : Valérie PAGES – Déléguée à la Vie Associative

2^{ème} Vice-Président : Christian LALOT - Chargé des Associations

Membres :

Cathy RAMPON – Chargée des cérémonies

Marie-Christine GENTIL – Chargée des fêtes traditionnelles

Sylvie ARISTIDE – Chargée de la culture

Michel CHAMPS – Chargé des sports

Nathalie ROUYEYROUX

Commission Bâtiments Communaux, Cimetières, Eclairage Public, Equipements municipaux, Véhicules (6)

1^{er} Vice-Président : Christian LALOT - Délégué aux Bâtiments communaux et à l'éclairage public

2^{ème} Vice-Président : Arnaud VILLATE - chargé des suivis financiers

3^{ème} Vice-Président : Michel CHAMPS - chargé des suivis opérationnels

Membres :

Valérie PAGES - chargée des cimetières

Michel BOURDEILH - chargé des matériels et équipements roulants

Nathalie ROUYEYROUX

Commission Environnement, Développement Durable, Espaces Verts, Traitement des Déchets, Energies (8)

1^{er} Vice-Président : Arnaud VILLATE – Délégué à l'environnement et au développement durable

2^{ème} Vice-Présidente : Valérie PAGES

3^{ème} Vice-Présidente : Aurélie CHARDELIN

Membres : Marie-Thérèse BLONDY, Christian LALOT, Cathy RAMPON, Nathalie ROUYEYROUX, Lisa GALBADON

> Un comité consultatif « Développement Durable, Economies d'Energie, Energies renouvelables », rattaché à la commission sera ultérieurement constitué. Il sera présidé par un membre élu du conseil municipal.

> Un comité consultatif « Gestion des déchets », rattaché à la commission sera ultérieurement constitué. Il sera présidé par un membre élu du conseil municipal.

11. Commission de l'Eau et de l'Assainissement (8)

1^{er} Vice-Président : Christian PORTE, délégué à l'Eau et l'Assainissement

2^{ème} Vice-Président : Hubert ANGIBAULT

Membres : Christian LALOT, Michel BOURDEILH, Sylvie ARISTIDE, Valérie PAGES, Laurent DELTREUIL, Yves Raymond QUEYROI

12. Commission Participation, Communications Interne et Externe et Traitement de l'Information (8)

1^{er} Vice-Président : Michel CHAMPS – Délégué à la Communication

2^{ème} Vice-Présidente : Sylvie ARISTIDE

Membres : Sandrine BENAGLIA, Juliana CHABRERIE, Marie-Christine GENTIL, Arnaud VILLATE, Marie-Thérèse BLONDY, Lisa GALBADON

> Un comité consultatif « pour l'élaboration du bulletin municipal », rattaché à la commission, sera ultérieurement constitué. Il sera présidé par un membre élu du conseil municipal.

13. Commission des Achats (4)

1^{er} Vice-Président : Arnaud VILLATE – Délégué aux Marchés Publics

2^{ème} Vice-Président : Laurent DELTREUIL

Membres : Christian LALOT, Valérie PAGES



Tous mobilisés !



Retour sur la période de confinement (17 mars - 11 mai 2020) :

La gravité de la situation sanitaire liée à la COVID-19 a mis à rude épreuve l'équipe municipale (anciens, nouveaux élus et tout le personnel) mais a aussi été l'occasion de voir se déployer un élan de solidarité exceptionnel entre voisins, familles, proches. De nombreux bénévoles se sont manifestés pour apporter leur soutien.

Nous voulons souligner le travail d'équipe remarquable, la réactivité, l'engagement, la présence bienveillante et fraternelle de chacun. Une belle occasion de travailler ensemble et de mieux se connaître.

Actions engagées :

Tout d'abord, grâce aux listings de la commune, un inventaire des personnes les plus « vulnérables » a été réalisé : personnes âgées de plus de 75 ans, présentant un handicap, malades, dépendantes.

En croisant les informations fournies par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et l'ADMR, nous avons recensé 70 personnes vulnérables ce qui a abouti à un suivi personnalisé d'une douzaine d'entre-elles qui ont été visitées à domicile par des élus et appelées hebdomadairement.

Chacun a pu recevoir dans sa boîte aux lettres, ou en main propre, les flyers distribués par nos bénévoles et élus, les informant de l'aide mise en place, des numéros de téléphone disponibles, puis des explicatifs concernant l'utilisation des masques.

Pendant toute la période de confinement, il était possible d'appeler la Mairie et, après avoir fait sa commande dans les magasins du village, de se faire livrer gracieusement à domicile par nos bénévoles, ceci en complément des organisations existantes chez les commerçants.

Cependant, la mobilisation la plus spectaculaire a sans doute été la fabrication et la distribution de masques en un temps record afin que la population puisse aborder l'étape de déconfinement selon les mesures barrières préconisées.

1600 masques (matériel fourni par la Communauté des Communes) ont été découpés par une équipe d'une quin-

zaine de personnes mobilisées toute la journée du 28 avril pour passer le relai à une équipe de choc de 24 couturières qui avaient pour mission de tout finir pour le 5 juin. Nous avons pu, en procédant par secteur, élus et bénévoles ensemble, distribuer de porte en porte les masques sur trois jours. Les habitants qui n'ont pu être rencontrés les ont récupérés par la suite.

335 autres masques (fournitures offertes par le Conseil Départemental) ont été réalisés ensuite afin de s'assurer de couvrir la totalité de la population et d'en avoir en stock si besoin. Les nouveaux masques sont disponibles en Mairie.

Les visites à domicile ont été très appréciées car nombreux étaient celles et ceux qui souhaitaient des contacts, parler à quelqu'un, être accompagnés et soutenus. Des besoins qui se faisaient cruellement sentir.

Cette période particulière a été l'occasion de rencontrer la population et d'apprendre à mieux la connaître. Une belle opportunité également pour évaluer les attentes des Rouffignacois, pour appréhender la réalité sociale et économique, et surtout de continuer à maintenir du lien, ce lien indéfectible entre les êtres humains qui donne du sens à la vie !



Activités sportives estivales



Suspendues depuis début mars, de nombreuses associations sportives et de loisirs ont repris leurs activités. Les cours sont exclusivement donnés en extérieur avec respect des mesures et gestes barrières. Certaines activités sont maintenues, aménagées, voire

renforcées sur les mois de juillet et août.

Pour toute information, se rapprocher des dirigeants des associations dont les coordonnées figurent sur le site de la Mairie.



La ComCom Communique

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été approuvé par le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme le 5 mars 2020.

Si le confinement a quelque peu retardé son application, celle-ci ne devrait plus tarder. En effet, sauf demande de modification de la part du préfet, le PLUi devrait

être applicable à partir du 24 juillet 2020. Aussi, les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager) nouvellement déposées au 24 juillet ou en cours d'instruction à cette date-là, seront instruites sur la base de ce nouveau document.

Toutefois, si vous disposez d'un certificat

d'urbanisme opérationnel, c'est le Plan Local d'Urbanisme actuel qui s'appliquera à votre demande d'autorisation. Le certificat d'urbanisme n'étant valable que 18 mois à compter de sa délivrance, il conviendra de déposer votre demande (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager) avant la fin de ce délai de 18 mois.

«De nouvelles bornes pour collecter les déchets ménagers»



Prémices de la mise en place de la redevance incitative (en remplacement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères), de nouvelles bornes pour l'apport volontaire des déchets sont en cours d'installation par le Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) sur notre secteur. Dans le même temps, la collecte au porte à porte dans le bourg sera remplacée par le dispositif de l'apport volontaire.

Il s'agit là d'une première étape « tran-

sitoire » tant sur l'aspect dimensionnement des espaces que sur leurs positionnements, qui seront ajustés dans les mois prochains en fonction des usages et des volumes, puis complétés si besoin de travaux d'intégration paysagère conformément à notre engagement.

Les bornes marrons sont destinées aux cartons, les vertes au verre, les jaunes concernent les emballages et les papiers, les grises sont dédiées aux ordures ménagères (sacs noirs).

Les bornes de déchets ménagers, pour le dépôt jusqu'à 60 litres d'ordures ménagères à chaque ouverture, sont actuellement en accès libre mais seront bientôt soumises à un contrôle d'accès (la date est indiquée sur la trappe) à l'aide des badges qui vous ont été

préalablement envoyés par le SMD3 à la suite de l'enquête menée fin 2019.

À noter que les déchets recyclables sont à déposer en vrac : les sacs jaunes ne doivent plus être utilisés.

Au dernier trimestre 2020, les usagers recevront une «facture pédagogique» qui ne sera pas à régler. Elle indiquera le montant que l'usager aurait dû payer à l'issue des six premiers mois de fonctionnement du nouveau système. Ce n'est qu'à compter du 1er janvier 2021 que la facturation de la redevance deviendra effective.

Les usagers qui n'ont pas été sollicités pour l'enquête du SMD3 peuvent contacter le Syndicat au 09 71 00 84 24 ou par mail à service.usagers@smd3.fr du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Malgré les contraintes administratives rencontrées pendant la période de confinement, le personnel des services techniques a poursuivi l'entretien de la voirie.

La maintenance en enrobés et calcaire de nos routes communales a été entreprise par colmatage des nids de poules, application d'enrobé à froid et le renforcement des accotements.

La route des Piconnies, les chemins en calcaire (DFCI des Tessonnières, les

chemins de Boujou et des Pagenies) ont fait l'objet de travaux de rénovation en régie. L'entreprise EUROVIA est intervenue Route de la Grotte pour améliorer l'accès à notre site touristique majeur

D'autres travaux de voirie seront réalisés dès cet automne 2020.

Prochainement, une délégation « voirie » se déplacera sur toutes les voies communales et chemins ruraux afin d'évaluer et prioriser les travaux

Entretien de nos voiries



nécessaires (revêtements, élagages, curages des fossés etc...)

Retour sur les bancs de l'école



Le 13 mars, la fermeture de l'école annonçait le début du confinement. La continuité pédagogique se mettait alors en place à la maison grâce aux enseignants.

À compter du 11 mai, le déconfinement s'est organisé en trois phases. Si le lourd protocole sanitaire pour les deux premières phases n'a permis l'accueil des enfants (basé sur le volontariat) que deux jours par semaine, son allègement

pour la troisième phase a vu le retour à l'école de nombre d'entre eux (97 sur 123) sur la semaine complète.

Nous tenons une fois de plus à saluer toute l'équipe enseignante et tout le personnel de la Mairie pour leur organisation, leur dévouement et leur implication dans cette période partagée dans l'entraide et la solidarité pour le bien de tous.

Un cahier de concertation est mis à votre disposition. Vous pouvez y apporter vos questions, remarques, réclamations, suggestions..., soit en vous rendant à l'accueil de la Mairie, soit par téléphone ou mail (05.53.05.46.46 – mairie@rouffignac-perigordnoir.fr) ou

lors d'un contact avec un(e) élu(e). Après consultation des services concernés, une réponse individuelle vous sera apportée.

Les plans du cadastre sont également à votre disposition dans le hall d'entrée de la Mairie.

Cahier de concertation



Rappels de prudence



Stop au moustique tigre ! Supprimez partout chez vous et autour de votre habitation les eaux stagnantes où la femelle pourrait pondre. Protégeons-nous de la dengue, du chikungunya et du zika.

Le feu, ce ravageur ! Un feu sur deux est la conséquence d'une imprudence: pas de feu, ni de barbecue en forêt. Surtout ne jetez pas vos mégots par la fenêtre de la voiture, pensons à nos

forêts, la faune, la flore et à nos habitations. **Attendez la période autorisée pour brûler des végétaux, d'octobre à février.**

La canicule est là ! Buvez régulièrement de l'eau, rafraîchissez-vous, ne sortez pas aux heures les plus chaudes, évitez les efforts physiques, fermez fenêtres et volets la journée, n'ouvrez que la nuit quand la fraîcheur arrive. Pensez aussi aux tout-petits et aux aînés de votre entourage afin d'éviter qu'ils ne se déshydratent. **Enfin, si vous le souhaitez, inscrivez-vous sur le registre canicule de la Mairie.**

Attention voler est un « métier » ! 3 à 4 minutes suffisent pour commettre un vol et 30 secondes pour déguerpir! Soyez donc vigilants! Si vous allez au jardin ou plongez dans votre piscine : fermez portes et fenêtres. Vous partez ? Fermez votre maison à clé. Ayez l'œil

! Les voleurs font des rondes de reconnaissance et opèrent aussi le jour. N'hésitez pas à appeler la gendarmerie si vous apercevez un véhicule suspect ou pour tout démarchage abusif. Dernièrement grâce à votre réactivité, vos signalements ont été pris en compte : Ils ont permis des identifications, un renforcement opérationnel des contrôles et de dissuasion par voie aérienne. N'hésitez pas à vous inscrire dans le dispositif de la Participation Citoyenne, auprès de la Mairie. La diffusion des informations en temps réel permet de tracer les voleurs et de mettre fin beaucoup plus vite à leurs activités.

Et... en cette période de vacances, n'oubliez pas les mesures barrières et de distanciation physique. Evitons ensemble l'émergence de tout foyer de Covid-19 dans notre belle région.



LES CARNETS ROUFFIGNACOIS - 1^{er} janvier au 30 juin 2020

NAISSANCES

- le 12 janvier Aaron, Mathias, Kelvin LERICHE « Mérignac »
- le 15 janvier Elaya JUAREZ « 8 Lotissement Saint Roch »
- le 23 janvier Eliya Marie-Madeleine Inès LAMERI DOUARD « Le Buisson »
- le 21 février Manon, Lily DEVIGE « Les Grèzes »
- le 13 avril Luciano Bernard Jean-Claude VASSEUR « Vielmont »
- le 06 mai Abbygaël Joséphine BRETT « 929 Route de Font Mendosse »
- le 13 mai Neo Alexander Xavier PATRASCU « 43, Traverse de la Faille »

DÉCÈS

- le 05 janvier Christian LAMOURET (Puybazet) (76 ans)
- le 07 janvier Lucienne BONIS veuve BLONDY « Les Fontaines » (96 ans)
- le 07 janvier Alda DE JESUS CARVALHINHO veuve RIBEIRO « Teyssonnières » (87 ans)
- le 04 février Emile MONRIBOT « Boujou » (95 ans)
- le 05 février Andrée Danièle POIROT Veuve QUEYROI « Avenue du Général de Gaulle » (74 ans)
- le 07 février Anne Marie PICARD épouse DESPREZ « Graulet » (84 ans)
- le 12 février Renée CARRE Veuve EYMARD « La Gélie » La Douze (91 ans)
- le 12 février Georges DELMOND « Route de St-Cernin » (90 ans)
- le 18 février Alain DOIDO « Mérignac » (64 ans)
- le 12 février Georges DELMOND « Route de St-Cernin » (90 ans)
- le 02 mars André CROUZET « Teyssonnières » (81 ans)
- le 04 mars Roger Marcel DETRIEUX « 6, Place Simone Veil » (91 ans)
- le 25 mars Jean Pierre LACOSTE « 6 Rue Jean Ridelle » (72 ans)
- le 07 avril Roger Emile BERGIER « La Ménique » (97 ans)
- le 10 avril Bernadette BARBIER épouse BONIS « Le Bourg de St Cernin de Reilhac » (53 ans)
- le 13 avril Nadine BARBIER épouse GOURSOLLE « 232, Route de Monribot – Les Chapeilles » (53 ans)
- le 06 juin Alan William MURPHY « La Meyssandie » (87 ans)

La Chronique de l'opposition

Nous tenons avant tout à remercier chaleureusement chaque personne ayant voté pour nous. Nous sommes honorés d'avoir pu faire vivre la démocratie locale en présentant une liste composée de candidats engagés pour Rouffignac. Les élections ne nous ont certes accordé que trois conseillers d'opposition, mais nous espérons pouvoir faire peser nos points de vue et

positions lorsque cela sera nécessaire. Nous n'envisageons pas l'opposition comme une position frontale, mais bien comme une opportunité d'amener une diversité d'opinions et d'horizons. Au même titre que la majorité, nous souhaitons nous investir et mettre du cœur à l'ouvrage pour porter la voix des Rouffignacois et assurer que l'ensemble des projets réalisés concourent

à l'intérêt du village et de ses habitants. Transparence, lisibilité et communication semblent d'ores et déjà les maîtres-mots de cette équipe et nous nous en réjouissons. Nous veillerons au cours de ces six années à ce qu'ils restent le fil conducteur de notre travail.

Lisa Galbadon, Raymond Queyroï et Nathalie Rouveyroux



Marchés Gourmands Nocturnes

Au moment de la rédaction de cet article, le groupement des commerçants, les associations et la municipalité ont décidé d'annuler les marchés gourmands de juillet et envisagent d'en maintenir certains en août. En application du décret du 31 mai 2020 modifié par le décret n°2020-759 du 21 juin 2020, un protocole sanitaire et un plan seront soumis à validation préfectorale.

Juillet 2020



SPECTACLE CHEVALERIE
Du 13 juillet au 27 Août 2020
Les lundis 18h00/Les jeudis 20h30
Equiloisirs



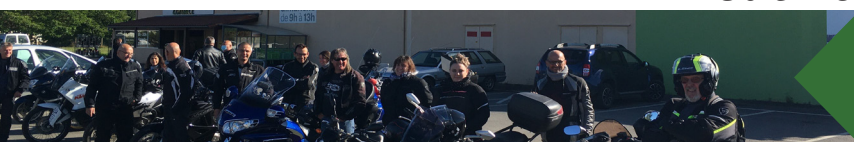
BROCANTE / VIDE GRENIER
Mardi 14 juillet 2020
08h00-18h00 – Le Bourg
Comité des Fêtes

VIDE GRENIER
Mardi 14 juillet 2020
Devant l'Atelier des Créateurs
Atelier des créateurs



SPECTACLE « FANTAISIES DE TABARIN »
Vendredi 31 juillet 2020
21h00-sur le parvis de l'Église (Accès libre)
Théâtre baroque-La Compagnie Oghma

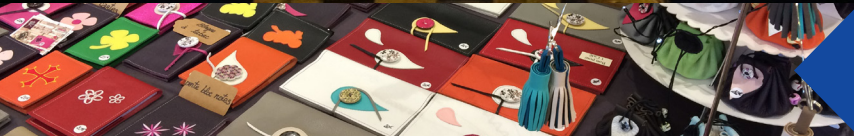
Août 2020



RANDONNÉE MOTO
Dimanche 02 Août 2020
Départ 9h00 – Parking Carrefour Contact
Moto Club



VISITE NOCTURNE GUIDÉE
Jeudi 13 Août 2020
Départ 21h00 – Rendez-vous Parc de la Falquette
Office de tourisme



MARCHÉ DES CRÉATEURS
Dimanche 16 août 2020
à l'Atelier des Créateurs
Atelier des Créateurs

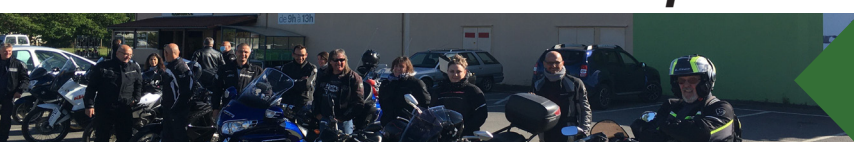


FÊTE DE LA ST ROCH
Attractions foraines
Samedi 15 et Dimanche 16 Août 2020
Comité des Fêtes



DON DU SANG
Vendredi 28 août 2020
15h30-19h00 - Salle des Fêtes
Amicale pour le don du sang bénévoles G.DUBEC

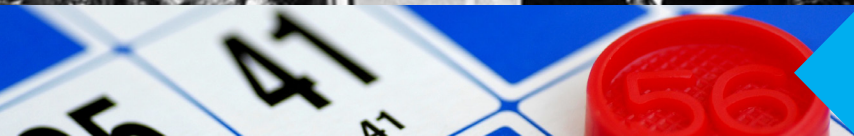
Septembre 2020



RANDONNÉE MOTO
Dimanche 06 Septembre 2020
Départ 9h00 – Parking Carrefour Contact
Moto Club



CINÉMA
Mardis 08 et 22 septembre 2020
Salle des Fêtes
Ciné Passion



LOTO
Samedi 12 Septembre 2020
Salle des Fêtes
Comité des Fêtes



EXPOSITION
Journées du Patrimoine : « Patrimoine et Education, apprendre pour la vie »
Dimanche 20 septembre-10h00/17h00-Salle des Fêtes
Mémoire & Patrimoine



COUVIGE
Rassemblement National de Dentellières aux fuseaux
Samedi 26 & Dimanche 27 Septembre 2020 de 9h30 à 18h00 – Salle Omnisport
Association « Cultures et Traditions occitanes »